



**9<sup>ème</sup> RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT DE L'AEWA**  
*18 – 19 septembre 2013, Trondheim, Norvège*

---

**RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES CORRESPONDANTS NATIONAUX DE L'AEWA  
POUR LA COMMUNICATION, L'ÉDUCATION ET LA SENSIBILISATION  
DU PUBLIC (CESP)**

*Compilé par le Secrétariat PNUE/AEWA*

La 5<sup>ème</sup> session de la Réunion des Parties à l'AEWA (La Rochelle, France, 14-18 mai 2012) a adopté la Résolution 5.5 – Mise en œuvre et révision de la Stratégie de communication. La partie opérationnelle de la Résolution 5.5 :

« *Invite* toutes les Parties contractantes à nommer avant le 31 décembre 2012 un correspondant national approprié pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public (CESP), issu du secteur gouvernemental ou non gouvernemental. »

À la date limite fixée par la Résolution 5.5 (le 31 décembre 2012), seules quatre Parties contractantes avaient communiqué leurs nominations au Secrétariat PNUE/AEWA. Après plusieurs rappels envoyés aux Parties contractantes par le Secrétariat, le nombre de correspondants nationaux CESP est passé à 17.<sup>1</sup>

La Résolution 5.5 encourage également une étroite coopération entre le correspondant national CESP de l'AEWA et le correspondant national CESP de Ramsar (gouvernemental et non gouvernemental), lorsqu'il ne s'agit pas de la même personne, suggérant implicitement que leurs fonctions doivent être similaires et se renforcer mutuellement. La résolution ne fournit pas des indications explicites supplémentaires aux Parties quant à la nomination et aux rôles et responsabilités de leurs correspondants nationaux CESP.

De l'avis du Secrétariat, des incertitudes relatives à la procédure de nomination et aux rôles et responsabilités des correspondants nationaux CESP de l'AEWA ont pu constituer un facteur expliquant le taux limité de nominations enregistrées jusqu'ici, ce qui peut gêner l'efficacité de l'action des correspondants nationaux CESP nommés.

Le texte suivant, préparé par le Secrétariat, vise à combler ces lacunes. Il s'inspire de l'ensemble des rôles et responsabilités des correspondants nationaux CESP de Ramsar, tels que discutés par le Groupe de surveillance de la CESP de la Convention de Ramsar et entériné par le Comité permanent de Ramsar. Le texte a été soumis au Comité permanent en vue d'être révisé, élaboré plus avant et approuvé.

**Actions requises du Comité permanent :**

Le Comité permanent est invité à considérer l'avant-projet de texte « Les rôles et responsabilités des correspondants nationaux de l'AEWA pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public (CESP) », à y apporter des compléments s'il y a lieu, à le finaliser et à l'approuver.

---

<sup>1</sup> De plus amples informations contextuelles, de même que le formulaire officiel de nomination du correspondant national CESP et une liste actualisée des correspondants nationaux CESP, se trouvent sur le site Web de l'AEWA : <http://www.unep-aewa.org/activities/cepa/>

## **Les rôles et responsabilités des correspondants nationaux de l'AEWA pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public (CESP)**

Les suggestions et principes de base suivants doivent être utilisés par les Parties pour guider leur décision dans le cadre de la nomination, des rôles et des responsabilités de leurs correspondants nationaux de l'AEWA pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public (CN CESP).

Il appartient en fin de compte à chaque Partie contractante de convenir des rôles et responsabilités exacts des correspondants nationaux qu'elles ont nommé. Ces rôles et attentes doivent refléter la capacité à fonctionner à différents niveaux et les ressources de chaque personne remplissant ces postes. Les Parties contractantes doivent également fournir aux correspondants nationaux CESP potentiels des informations sur le temps nécessaire prévu pour remplir leur rôle et s'acquitter de leurs responsabilités.<sup>2</sup>

### **Principes de base**

- Un seul CN CESP peut être nommé par Partie contractante ;
- Une coopération étroite doit exister entre le correspondant national CESP de l'AEWA nommé et le(s) correspondant(s) national(aux) CESP de Ramsar (gouvernemental(aux) et non gouvernemental(aux)), lorsqu'il ne s'agit pas de la même personne ;
- Le CN CESP peut être issu du secteur gouvernemental ou non gouvernemental<sup>3</sup> ;
- Nommer un représentant d'une organisation non gouvernementale (ONG) active engage l'ONG et lui permet d'acquiescer de la reconnaissance pour son travail, et peut souvent être source de financement supplémentaire pour les activités CESP prévues ;
- Il est important que le correspondant national et le correspondant national CESP conviennent de la mise en œuvre d'activités CESP dans leur pays et coopèrent l'un avec l'autre dans ce cadre ;
- Le CN CESP doit être consulté par l'Autorité administrative lors de la rédaction de la section « Éducation et Information » du rapport national AEWA à remettre à la Réunion des Parties (MOP).

### **Principaux rôles et responsabilités suggérés :**

- Aider à la mise en œuvre nationale de l'Accord, y compris son Plan d'action, notamment le Chapitre 6 (Éducation et Information) et le Plan stratégique 2009-2017 de l'AEWA, notamment l'Objectif 4 ;
- Être le principal point de contact en matière de CESP entre a) le Secrétariat PNUE/AEWA et la Partie contractante et b) entre les Parties contractantes ;
- Agir en tant que principal point de contact au niveau national pour toutes les activités CESP de l'AEWA ;
- Contribuer activement à la mise en œuvre de la Stratégie de communication de l'AEWA au niveau national et aider à son processus de révision ;
- Jouer un rôle actif en aidant aux autres activités de communication et de sensibilisation de l'AEWA, telles que la Journée mondiale des oiseaux migrateurs (JMOM), au niveau national et régional ;
- Partager et échanger les meilleures pratiques en matière de matériel, activités et expérience CESP avec a) le Secrétariat PNUE/AEWA et b) d'autres Parties contractantes ;
- Établir et maintenir tout contacts, réseaux, structures et mécanismes nécessaires pour assurer une communication et une information efficaces entre les acteurs concernés à tous les niveaux et dans tous les secteurs ;
- Montrer une image nationale forte et positive pour l'AEWA et ses objectifs de conservation et être un interlocuteur actif pour l'AEWA et la conservation des oiseaux d'eau migrateurs dans le pays.

---

<sup>2</sup> De plus amples informations contextuelles ainsi que le formulaire officiel de nomination du CN CESP se trouvent ici : [www.unep-awa.org/activities/cepa/](http://www.unep-awa.org/activities/cepa/)

<sup>3</sup> L'expérience du Programme CESP de Ramsar a montré que les CN CESP du secteur non gouvernemental sont dans bien des cas plus activement engagés au niveau local. L'expérience de Ramsar a également montré que s'il est préférable qu'un CN gouvernemental soit un expert des CESP, il est reconnu que de nombreuses Parties peuvent ne pas vouloir nommer une personne située en dehors de leur autorité administrative, ce qui signifie fréquemment que la personne nommée ne sera pas forcément un expert des CESP.